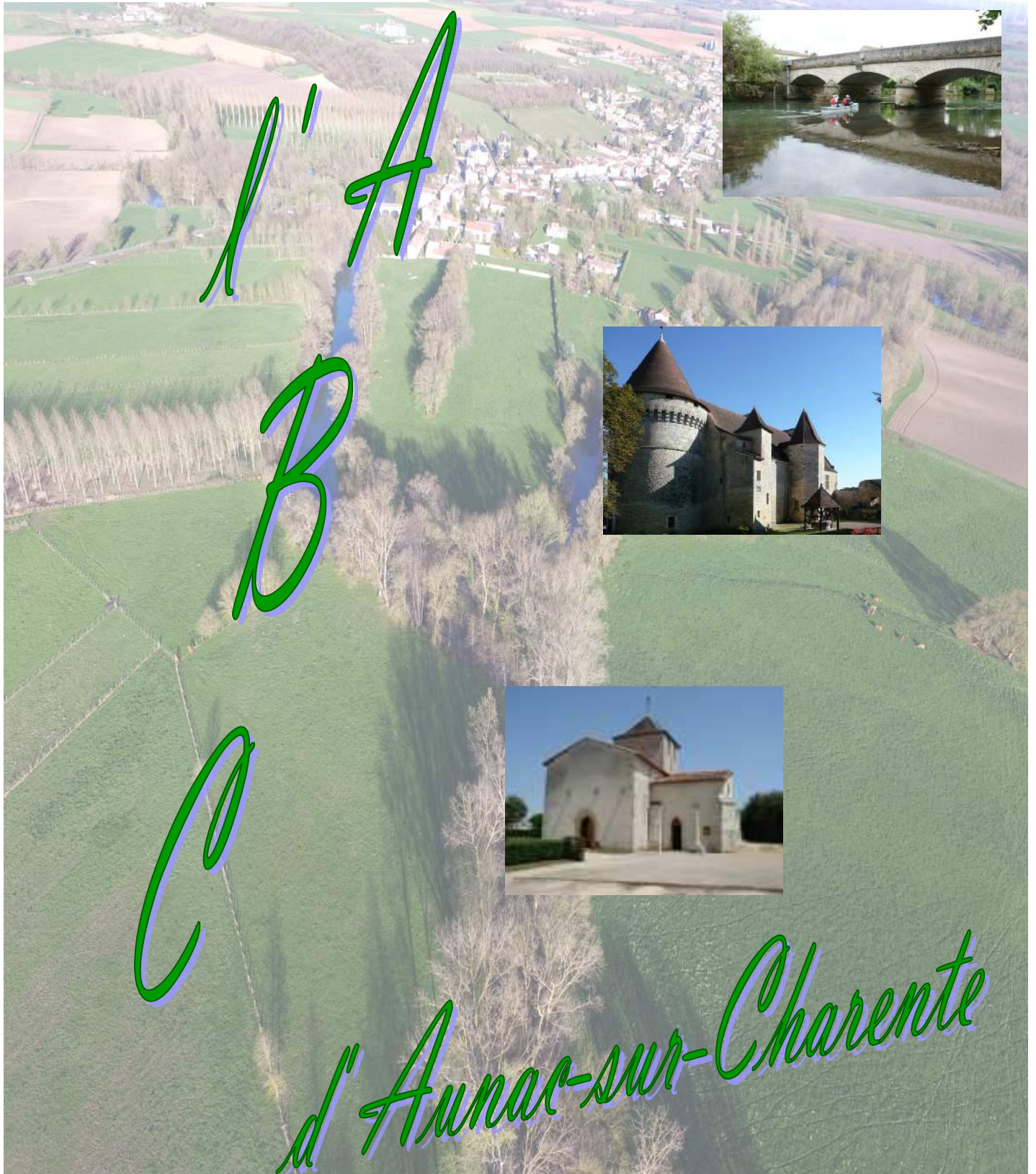




Jun 2019

Numéro 5



HORAIRES DE LA MAIRIE

05 45 22 24 38

Au 1 place de la mairie,
Notre secrétariat est ouvert les :
Lundi 9h-12h et de 13h30-17h
Mardi 13h30-17h
Mercredi 9h-12h et de 13h30-17h
Jeudi 13h30-17h
Vendredi 13h30-16h

www.aunac-sur-charente.fr

www.coeurdecharente.fr

RENSEIGNEMENTS UTILES

Urgences

Pompiers :	18
SAMU urgence médicale	15
Centre hospitalier RUFFEC urgences	05 45 29 50 72
Centre ANTI-POISON BORDEAUX	05 56 96 40 80
Gendarmerie	17
Dépannage EDF	0 810 333 016
Dépannage SAUR	05 87 23 10 08
SAUR (compteur...)	05 87 23 10 00
Centre social Mansle	05 45 22 72 11
Conciliateur de justice	05 45 22 40 43
Dépannage orange 1013,	www.1013.fr

HORAIRES DE L'AGENCE POSTALE

05 45 22 55 22

L'agence postale d'Aunac est ouverte :
du mardi au vendredi de 8h45 - 12h30
le samedi de 9h - 12h00

HORAIRES DU SIVM D'AUNAC

(secrétariat des écoles)

05 45 95 36 33

Le Sivm au 54 rue des écoles est ouvert les :
Lundi de 9h à 13h et 14h à 18h
Mercredi 9h à 12h
Vendredi 9h à 12h

Notre correspondante de Charente Libre :

Nadine MATEOS au 05 45 22 47 41
nadinemateos.aunac@gmail.com

SAUR

**Elle est tenue à la mairie de Mansle tous
les mercredis matin
de 8h30 à 12h00**

Déchetterie d'Aunac

**OUVERT LES LUNDI, MERCREDI,
VENDREDI, SAMEDI
de 9H à 12H et de 14h à 18H**
**Votre déchetterie est fermée :
MARDI et JEUDI**

Tarifs des salles des fêtes au 1er janvier 2019

Aunac :

Habitant d'Aunac s/ Charente : 150 € par jour
avec cuisine, 90 € par jour sans la cuisine

Association de la commune : 60 € pour l'utilisa-
tion de la cuisine et participation au chauffage
Chauffage à prévoir du 1er octobre au 30 avril

Bayers :

Habitant d'Aunac s/ Charente : 60 € par jour

Association de la commune : participation au
chauffage

Chauffage à prévoir du 1er octobre au 30 avril

Sommaire

Le mot du Maire	Page 3
Informations communales	Page 5
Informations Diverses	Page 14
Nos talents	Page 19
Tribune libre	Page 21
Adresses utiles	Page 23
Vie Associative	Page 25

Ramassage des ordures ménagères

Ramassage sur l'ensemble de la commune les mercredis matins. Pensez à toujours sortir vos sacs et bacs la veille au soir. Les tournées peuvent changer et donc les horaires de passage ne sont jamais garantis. (calendrier disponible en mairie et téléchargeable sur le site Internet de la commune et de CALITOM)

Bonjour à tous,

Nous arrivons à mi-parcours de la dernière année de mandature 2014-2020.

Pour démarrer l'année 2019, les comptes administratifs et le budget primitif ont été votés à l'unanimité. La commune peut continuer de fonctionner.

Les travaux engagés autour du « champ de foire » apportent le changement et l'amélioration espéré.

Tous les souhaits n'ont pu être réalisés l'année écoulée. Fidèle à ses engagements, la municipalité continue leur mise en œuvre de manière raisonnée et maîtrisée financièrement.

Notre commune y compris Bayers et Chenomet a bénéficié d'un bel aménagement de bourg paysagé et végétalisé, plus coûteux pour Aunac plus urbanisé dans son centre. La mairie et la salle des fêtes ont été mises aux normes.

Pour financer ces investissements d' Aunac des emprunts restent en cours, de ce fait la collectivité doit poursuivre la recherche d'économie de fonctionnement, poursuivre l'investissement selon l'intérêt communal dans la mesure des moyens disponibles et en limitant le recours à l'emprunt, maîtriser l'imposition communale.

La municipalité n'a pas augmenté le taux des 4 taxes cette année encore.

Les bâtiments communaux demandent beaucoup d'entretien, souvent fait en interne par économie.

Les agents font de leur mieux pour effectuer toutes les tâches diverses et variées allant de la voirie, des espaces paysagers, de la taille, du nettoyage, de la peinture etc..... au fleurissement.

La conjoncture actuelle ne favorise pas le développement des petites communes, il faut rester optimiste pour l'avenir, anticiper tout en continuant à bâtir le futur avec sérénité et l'envie de réussir.

Donc pas de gros projets pour 2019, la continuité de l'aménagement du bourg se poursuivra dès que le financement sera possible, l'achat d'un véhicule supplémentaire pour les agents est envisagé.

A l'intérieur de ce journal vous pouvez voir les axes sur lesquels les collectivités doivent travailler à l'horizon 2025 : les énergies renouvelables, le plan climat énergie, le plan de mobilité, le plan local d'urbanisme, le TEPOS. Cela demande beaucoup d'énergie, une implication de la population est indispensable.

Un projet éolien est toujours en cours d'études.

*Comme je l'ai annoncé à l'équipe municipale, aujourd'hui je m'adresse à vous tous pour vous informer de ma **dernière année de Maire**. Je ne souhaite pas me représenter en 2020.*

Pendant toutes les années passées au sein du conseil municipal, d'abord simple

conseillère pendant 2 mandats, puis 1ère adjointe en 1995 pour 1 mandat, ensuite élue Maire en 2001 jusqu'à 2016, puis élue Maire d'AUNAC sur Charente en Janvier 2017, j'ai fait de mon mieux pour mener à bien les affaires communales.

J'ai aimé monter des projets et les réaliser, suivre les chantiers, manager l'équipe communale, répondre aux questions des administrés et traiter les affaires communales.

Cette fonction a été pour moi très enrichissante, elle m'a donné des soucis parfois mais aussi beaucoup de satisfaction.

Les années passent, je dois penser à ma santé, continuer à vivre plus sereinement auprès de mon mari, de ma famille, de mes amis, mais toutes ces années partagées avec vous me laisseront de bons souvenirs.



*La **Communauté de Communes** « Cœur de Charente », en son président M Jean-Pierre De Fallois, maître d'ouvrage et propriétaire du bâtiment de la Maison de Santé a **inauguré** ce bâtiment en présence de Mr Rousset Président de la Région Nouvelle Aquitaine, de Madame la Préfète, de Monsieur le Sous Préfet, Madame la Sénatrice, Monsieur le Député, de l'architecte, des délégués de la communauté de communes ainsi que des élus d'Aunac sur Charente et bien sûr des professionnels de santé.*

La commune a réalisé l'aménagement extérieur du champ de foire, du parking et de la voirie.

*Le **Vendredi 5 Juillet** vous êtes invités à **inaugurer** le nouvel espace du champ de foire et de la rue nommée « **Rue du Docteur André Degorce** », en hommage à Monsieur André Degorce, Maire d'Aunac de 1971 à 1989.*

Auparavant le Square Bertrand Lacoux (administré bienfaiteur) sera renommé face au cimetière.

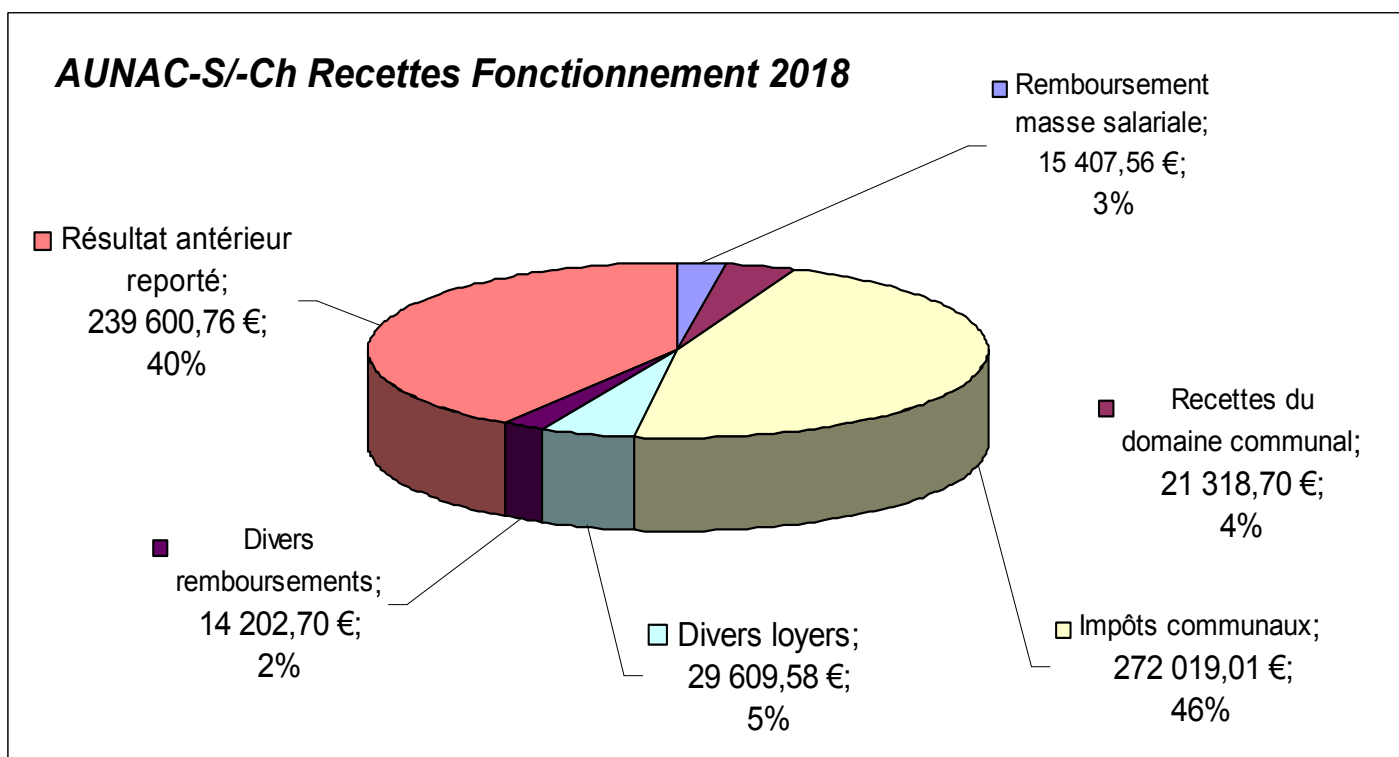
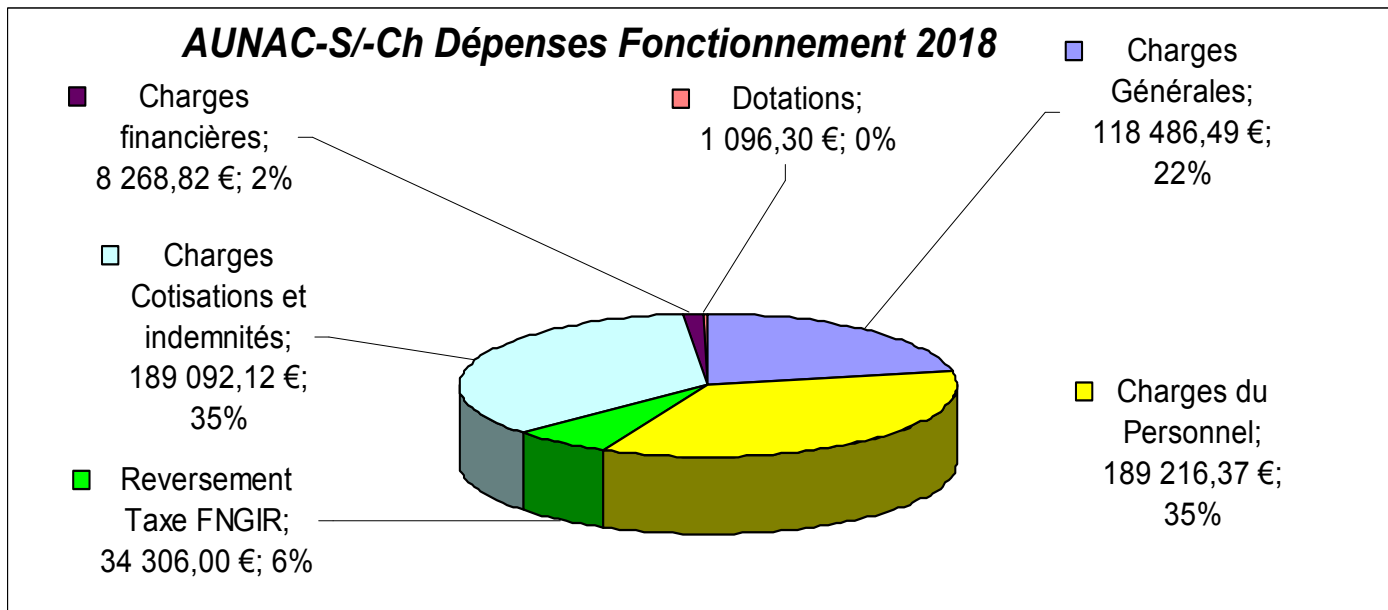
Puisque nous arrivons aux portes des congés d'été, je vous souhaite à toutes et à tous de très bonnes vacances.

*Bonne lecture
Anne-Marie Cheminade*



Le compte administratif communal 2018

a été voté le 11 février 2019



Investissements 2018

- Achat du logiciel de gestion des cimetières
- Réfection de la toiture de l'église de Chenommet
- Achats de matériels et outillages pour le service technique : taille-haies, souffleur électrique, débroussailluse, harnais, tête city cut, batteries,
- Achat d'une tondeuse auto-portée

- Achats de divers panneaux signalétiques et directionnels

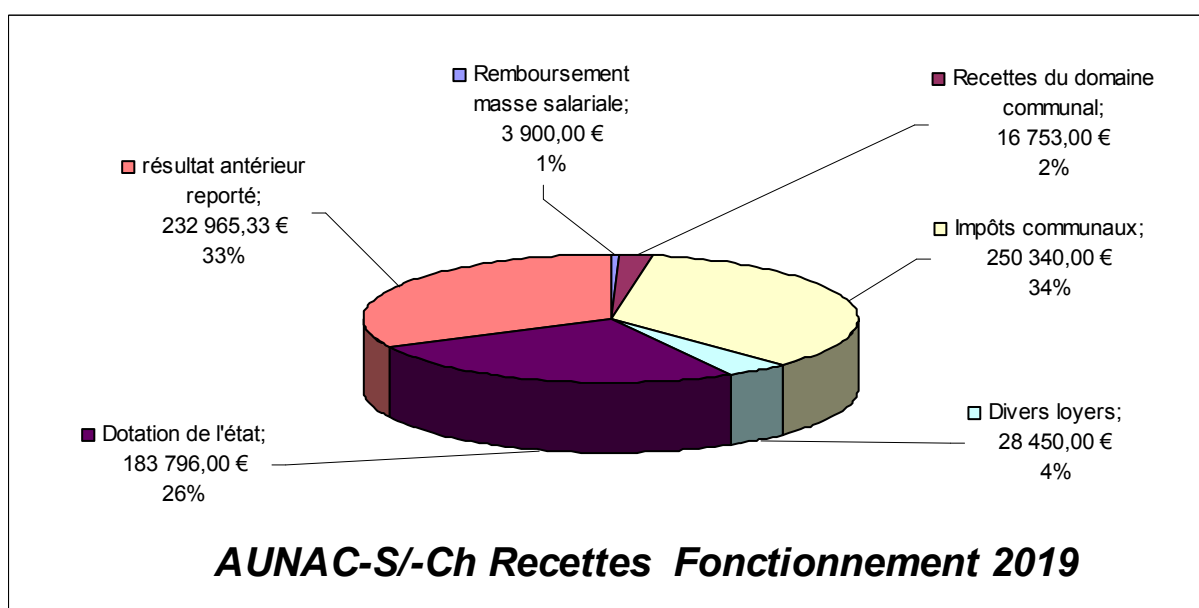
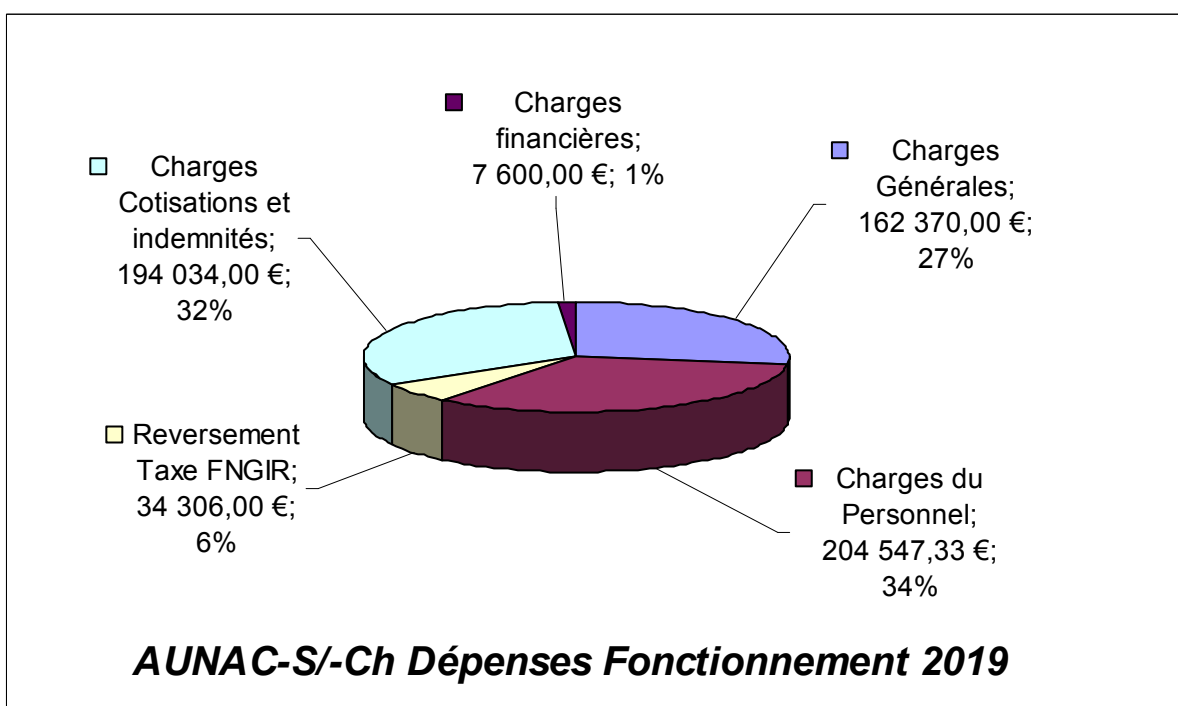
Prévisions 2019

Le budget communal primitif a été voté le 25 mars 2019

Il est prévu :

- Columbarium dans le cimetière de Chenommet : 3 cases supplémentaires
- Installation de compteurs, d'électricité et d'eau et le raccordement à l'atelier communal d'Aunac (auparavant jumelé avec la station d'épuration, maintenant celle-ci appartient à la communauté de communes, il était nécessaire de séparer les compteurs)
- Travaux provisoires de sécurité, peinture et balisettes pour ralentissement de la circulation route de la Garenne, départementale 102.
- Remplacement d'une poutre au local sanitaire du camping.

- Déplacement et restauration de l'abri bus de Bayers.
- Projet de remplacement du portail d'un logement communal Bayers
- Réfection des chaussées sur les 3 villages
- Fauchage, élagage sur les 3 villages
- Achats d'équipements urbains
- Éclairage rue de la cotelle à Aunac
- Achat d'un véhicule utilitaire pour le service technique
- Réparations répétées des tracteurs
- Aménagement de la place du champ de foire



Maison de santé

Les médecins et les professionnels de santé occupent ces nouveaux locaux avec une grande satisfaction. Cet outil de travail répond à leur besoin, un 4^{ème} médecin est attendu début 2020.

Cette Maison de Santé est une volonté des professionnels de santé, du Dr Martin et de ses collègues. Le projet a été mené collectivement entre les élus, les professionnels de santé, le maître d'oeuvre, ce qui est un exemple de réussite dans le domaine médical.

Rue André Degorce

Suite à la construction de la Maison de Santé, il a été décidé en conseil municipal de nommer la rue la desservant (Rue du Dr André DEGORCE) en hommage au Docteur et au Maire



Square Bertrand Lacoux (administré bienfaiteur) élu de 1977 à 1983

Suite à la construction de la maison de santé sur le terrain communal du presbytère et du square Bertrand Lacoux il a été décidé de renommer un nouvel espace, celui choisi se situe rue de la Charente à l'intersection de la D27 et la D102 direction Couverture.



Inauguration

La rue du Docteur André DEGORCE et le Square Bertrand Lacoux seront inaugurés le vendredi 5 juillet prochain.

Nos cimetières

Le règlement des cimetières a été mis à jour et adopté par le Conseil Municipal lors de sa séance du 11 février 2019.

Ce règlement est nécessaire et évoque les mesures générales de police destinées à assurer la sécurité publique, la salubrité, et la décence dans l'enceinte des cimetières.

Les différentes concessions en vente sont :

- une concession simple pour 30 ans : 50 €
- une concession simple pour 50 ans : 70 €
- une cavurne pour 30 ans : 30 €
- une cavurne pour 50 ans : 50 €
- Une case au columbarium pour 30 ans : 300 €
- Une case au columbarium pour 50 ans : 500 €
- Dispersion des cendres dans l'espace cinéraire : 20 €

Tous les travaux doivent être déclarés en mairie avant exécution.

En 2019, dans le cimetière de Bayers, des emplacements cavurnes sont prévus, à Chenommet, des cases afin d'agrandir le columbarium et enfin dans celui d'Aunac, un jardin de dispersion (puits) et un espace pour cavurnes seront créés.

Personnel

Actuellement les agents techniques sont au nombre de 4 ; Sylvain Pouvreau, agent de maîtrise, manage l'équipe.

Christophe et Stéphane opère principalement sur Bayers et Chenommet. Sylvain et Mathieu sur Aunac. Ils travaillent ensemble pour les plus gros chantiers.

Mathieu a été employé pendant 3 ans en contrat aidé. Ce contrat s'est terminé le 17 avril 2019. La commune a renouvelé son emploi en contrat à



durée déterminée pour 6 mois, sans aide de l'Etat.

Mathieu, aidant Sylvain, remplace également Florence à l'agence postale ce qui évite la fermeture durant les congés. De plus, il effectue la gestion du camping du 15 Juin au 15 Septembre.

Nuisance sonore de voisinage

On peut citer la tonte de gazon les travaux de bricolage très sonores, les travaux de réparation générant des bruits excessifs, les aboiements des chiens, les cyclos bruyants, le tout à des heures indues, tel que le repos hebdomadaire du dimanche.

Ainsi, il est bon de rappeler :

« Aucun bruit particulier ne doit, par sa durée, sa répétition ou son intensité, porter atteinte à la tranquillité du voisinage ou à la santé de l'homme, dans un lieu public ou privé, qu'une personne en soit elle-même à l'origine ou que ce soit par l'intermédiaire d'une personne, d'une chose dont elle a la garde ou d'un animal placé sous sa responsabilité » (C. santé publ., art. R 1334-31).

Affichage public en bordure des routes

Tout affichage sur les routes communales est admis mais doit faire l'objet d'une demande en mairie.



Sur les routes départementales, les affichages sont également tolérés. Cependant, ceux-ci ne doivent pas être installés sur les mats des panneaux signalétiques, ni posés à des endroits entravant la visibilité des conducteurs (ex : les

palettes installées dans les carrefours).

Chiens dangereux

Les chiens susceptibles d'être dangereux sont classés en 2 catégories (chien de garde et de défense et chien d'attaque). Certaines personnes sont dans l'interdiction de posséder un chien appartenant à ces 2 catégories. Avant toute future

acquisition, vous devez suivre une formation. Une fois acquise, vous devez faire une demande de permis. Une déclaration est à faire à la mairie afin de recevoir un arrêté du maire.

Participation voyage scolaire

Le conseil Municipal a décidé d'attribuer des aides dans le cadre des voyages scolaires hors du primaire à hauteur de 25 % du coût du voyage plafonné à 50 € par enfant et par voyage. Afin d'en bénéficier, les familles doivent remettre des justificatifs au secrétariat de la mairie.

Site internet de la commune

Le site internet s'est refait une beauté. Il est consultable à l'adresse : www.aunac-sur-charente.fr

Toutes ces informations relatives à la commune et à



l'intercommunalité y sont recensées ainsi que les associations et informations administratives diverses, les comptes rendus du Conseil Municipal. N'hésitez pas à consulter.

Suppression des communes déléguées au 30 juin 2019

Lors de la séance du Conseil Municipal du 11 février 2019, l'ensemble du Conseil élabore le sujet de continuer l'existence des communes déléguées, créées depuis la fusion au 1er janvier 2017, par arrêté préfectoral du 9 juin 2016.

« Le conseil municipal de la commune nouvelle peut décider la suppression des communes déléguées dans un délai qu'il détermine. »

Il ressort de cet article que le conseil municipal d'une commune nouvelle peut décider à tout moment de délibérer sur le sort des communes déléguées créées au moment de la création de la commune nouvelle.

Si le conseil municipal décide de supprimer les com-

munes déléguées, les mairies annexes sont par la même occasion supprimées. Une seule mairie est alors en charge de la délivrance des actes d'état civil pour les habitants de l'ensemble du territoire de la commune nouvelle, et sera donc Aunac.

Le Conseil Municipal à la majorité (Pour : 21 Contre : 1 Abstention : 0) s'est prononcé pour la NON-continuité des communes déléguées et ont voté pour que la commune déléguée d'Aunac, celle de Bayers et celle de Chenommet n'existent plus à compter du 1^{er} juillet 2019.

Hommage à nos pompiers

Une cérémonie a été organisée pour féliciter publiquement 3 sapeurs-pompiers volontaires. Ces derniers ont été appelés pour porter secours à une maman qui allait accoucher.

La future maman a été installée dans l'ambulance, les pompiers formés pour ce genre d'intervention ont procédé à l'accouchement des petites jumelles.

A ce jour elles se portent à merveille.

Merci à nos pompiers pour leur grand professionnalisme.



Recensement de la population d'Aunac sur Charente du 16 janvier 2020 au 15 février 2020

La population d'Aunac sur Charente sera recensée l'année prochaine. Pour cela, un agent recenseur se rendra chez vous pour vous donner les feuillets utiles au recensement qui seront à compléter soit par retour de courrier, soit par voie électronique (démarche qui sera à privilégier).

Sécurité routière

Des travaux provisoires ont été réalisés sur la RD 102 route de la garenne à titre expérimental. Suite à des tests sur la vitesse effectués par les services du département des balisettes ont été implantées sur du marquage en peinture.



Fêtes des voisins à Bayers

Le 31 mai, les habitants de Bayers se sont réunis à la salle des fêtes de Bayers autour d'un moment très agréable et convivial.



Camping Municipal d'Aunac

Comme chaque année, le camping ouvre du 15 juin au 15 septembre. Mathieu en assure la gestion. Bien aménagé et nettoyé, peinture fraîchement refaite, tout est prêt pour accueillir les vacanciers.

Un concert dans l'église d'Aunac

Il se déroulera le jeudi 22 août à 21h pour une durée d'1 heure sans entracte. Le programme proposé est "polyphonies médiévales à voix de

femmes » . Entrée payante à 10 €. Gratuite pour les moins de 12 ans.



Nos commerces ambulants

Tous les **mardis soir à 16h30** :

Boucher—traiteur,

Monsieur MARTIN Serge de Saint-Angeau

06.08.70.46.35

Tous les **mardis soir à 18h00** :

Pizza

Monsieur MAUTRET Aurélien

06.29.12.88.63

Tous les **samedis matin à 8h30** :

Boucher—traiteur,

Entreprise CALLUAUD de Saint-Claud

05.45.71.35.55

Tous les **dimanches matins**

Vins de la Cave de Saint-Sornin

Monsieur Puyfaud

Et

Miel et Fromage de Josette Philippon

Foire au gras 2019 —Salle des fêtes d'Aunac

Samedi 16 novembre

Samedi 14 décembre

FRELONS ASIATIQUES

Du 15 juin au 30 octobre de cette année, la commune vous aidera à prendre les mesures nécessaires pour détruire les nids de frelons sur votre propriété privée. Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à contacter la mairie avant toute demande auprès d'une société agréée.

Agence postale communale



Services postaux

- Tous les affranchissements (courrier et colis ordinaires, suivis ou recommandés)
- Vente de timbres-poste à usage courant
- Prêt-à-Poster de 20g à 500g
- Vente de lettres suivies de 20g à 500g
- Emballages Colissimo nationaux et internationaux
- Emballages neutres (2.00 €) pochette souple à bulle, cartonnée, boites jusqu'à 7 kg - Chronopost
- Dépôts et retraits d'objets (Poste restante, chronopost)
- Dépôt des procurations courrier

FLEURISSEMENT et EMBELLISSEMENT d' AUNAC SUR CHARENTE

- Contrat de réexpédition du courrier, garde du courrier, abonnement mobilité et prêt-à-Poster de réexpédition occasionnelle
- Paiement espèces, chèque ou carte bancaire

Services financiers :

- Retrait et dépôt d'espèces sur CCP ou Postépargne dans la limite de 350 € par période de 7 jours
- Virement de compte à compte

L'agence postale met à votre disposition une tablette numérique pour accéder gratuitement à l'ensemble des services en ligne proposés par le groupe La Poste mais également aux principaux services publics et de certains services locaux avec l'aide de Florence si vous le souhaitez vous pourrez :

- Consulter vos comptes, effectuer des virements (se munir de son identifiant et de son mot de passe, une simple demande auprès du centre financier pour un mot de passe perdu)
- Créer des timbres personnalisés
- Consulter le suivi des colis et courriers
caf.fr (faire une demande d'aide au logement)
ameli.fr (sécurité sociale)
s'inscrire à pôle Emploi
legifrance.fr (service public d'accès au droit)
amendes.gouv (service télépaiements des amendes)
consulter le cadastre
le site de la commune

En complément des horaires de la mairie lorsque celle-ci n'est pas ouverte, votre agence postale vous accueille pour des démarches telles que :

- Retrait de sacs jaunes
- Collecteur de piles et ampoules
- Informations diverses sur les animations de la commune et des alentours
- Photocopieuse et fax à disposition



Pourquoi fleurir ?

Améliorer les conditions de vie des concitoyens,
Aménager les espaces publics, les endroits stratégiques
Projeter une image dynamique et attractive
Favoriser la faune et la flore

Cela coûte cher ?

Non si le fleurissement est bien conçu, pas besoin de gros moyen

Plus de personnels ?

Non, gérer un temps d'intervention au fleurissement comme cela a été fait cet hiver, création et préparation des massifs, suivi des plantations et du paillage. Les habitants passionnés sont les bienvenus pour un « petit coup de main »
Je remercie ceux présents à la réunion du 11 avril dernier, et vous encourage à fleurir vos maisons.

Service espace vert, Formations

Nos agents sont bien formés pour planter et entretenir les fleurs et les végétaux.

Ce travail est motivant pour eux et leur permet de ressentir une motivation dans l'application des autres tâches qu'ils ont à accomplir dans la commune, cela est bénéfique, valorisant, et gratifiant pour les 4 agents.

Je les remercie pour leur investissement pour tous les massifs créés et améliorés sur les 3 anciennes communes, avec des moyens simples peu coûteux mais efficaces.





Comment embellir sa commune ?

Des entrées de ville

accueillantes avec des massifs et des plantations homogènes.

Les rues et ruelles

assurer la circulation, intégrer du stationnement
faciliter l'accès aux commerces
mettre le patrimoine en valeur
harmoniser le patrimoine urbain
dissimuler les espaces « poubelles »

Les places

lieu de vie, d'animations, de festivités, de détente
éviter la dominante de la voiture
privilégier les arbres
harmoniser le sol

Les bâtiments publics

lavoirs, croix, cimetières, puits....aménager les abords, rendre l'endroit accueillant, l'embellir, mieux l'identifier.

Parcs publics

Jardins, jeux d'enfants
Attention à la cohérence des végétaux
Favoriser la circulation piétonne
Assurer un entretien régulier

Cimetières

Ce sont des espaces symboliques avec la vie et la mort avec des exigences fon-



tionnelles et économiques (columbarium, espace funéraire, cavurne...)

Ce sont des espaces protégés, sacrés, apaisants qui méritent plus de verdure.

Un engazonnement est fait à Chenomet, un commencé à Bayers, et une jachère fleurie a été ensemencée à Aunac.

Définir une politique de fleurissement

Entretenir l'existant

Faire attention à un environnement « ingrat »

Identifier de nouveaux endroits pour créer de nouveaux massifs

Faire des continuités « vertes », végétales ou des espaces fleuris
Donner une cohérence et un équilibre aux aménagements paysagers



Plan de gestion (en cours)

Chaque espace est traité différemment :

- entrées de bourg
- monuments aux morts
- espaces publics
- espaces sportifs
- petits patrimoines, lavoir, puits ...

Il est important de traiter certains lieux de manière homogène comme les entrées de bourg, pour donner une identité par le choix des matériaux, de la palette végétale et des couleurs.

Important d'adapter les végétaux à la nature en privilégiant la plantation en pleine terre, et de sélectionner des plants demandant moins d'arrosage.

Pensez aujourd'hui à replanter des arbres pour demain !!!!!



rente à la 1^{ère} fleur sous réserve de la réalisation des conseils prodigués.

Un nombre restreint d'administrés a assisté à la rencontre avec les agents. Toutefois cela a permis d'échanger sur les nouveaux massifs, les plantations de pied de mur, des dons de plants, de l'engazonnement commencé dans les cimetières de Bayers et de Chenommet.

Concours des villes et villages

La commune participe au concours depuis plusieurs années, elle a obtenu plusieurs récompenses.

En 2015, nous avons obtenu le **1^{er} prix** pour les communes de moins de 500 habitants ainsi qu'un **encouragement** pour la **gestion écologique**.

En 2017 la commune a été sélectionnée pour participer à la démarche de labélisation des villes et villages fleuris pour l'attribution d'une fleur.

Le jury a apprécié le travail accompli par les services techniques, les élus et les habitants mais a regretté de ne pouvoir nous attribuer le label, cependant nous avons été encouragé à améliorer certains points.

Pour **2019** le jury départemental souhaite proposer notre commune nouvelle d'Aunac sur Cha-



Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi)

Un projet commun pour construire le territoire à l'horizon 2035



Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) s'est engagé dans une nouvelle phase de son élaboration depuis le mois de février, suite au partage du diagnostic. Désormais, les élus du territoire, appuyés des habitants et des spécialistes concernés (techniciens, associations, chambres consulaires...), construisent le projet de territoire sur lequel s'appuieront les éléments réglementaires du PLUi.

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) est la feuille de route du territoire en matière d'aménagement à horizon 2035. Il va déterminer les grandes ambitions du territoire en matière de développement économique et démographique, de protection de l'environnement, de tourisme et de loisirs...

C'est un projet écrit collectivement : les communes ont été consultées individuellement pour établir les priorités du territoire, puis des temps de partage et d'ateliers ont été organisés entre élus et spécialistes mais aussi avec les habitants durant tout le mois d'avril. Tous ces éléments vont permettre de construire le document qui vous sera présenté à la fin de l'année pour recueillir vos remarques et compléments. D'ici là, si vous souhaitez apporter votre pierre à l'édifice, n'hésitez pas à venir compléter le registre d'observations présent en mairie ou à faire vos propositions sur l'adresse mail plui@coeurdecharente.fr



Ensemble pour la transition énergétique

Depuis 2018, les Communautés de communes Cœur de Charente et Val de Charente se sont engagées dans l'élaboration de leur Plan Climat-Air-Énergie Territorial (PCAET). Il s'agit pour le territoire de définir sa stratégie de développement durable et d'atténuation des effets du changement climatique. Comment réduire nos consommations énergétiques ? Nos émissions de Gaz à Effet de Serre ? Comment améliorer la qualité de l'air que nous respirons ? Comment produire notre énergie verte ? Autant de questions auxquelles nous souhaitons apporter des réponses dans notre PCAET. Le PCAET permet de mettre en cohérence les actions de tous les acteurs du territoire (entreprises, agriculteurs, élus, citoyens, écoles, collectivités...) et vise la réappropriation des questions énergétiques par l'ensemble des citoyens. Ainsi, une importante concertation sera mise en place en 2019 sur ce sujet (fin juin).

Toutes les informations sur l'avancée des PCAET sur le site : www.paysduruffecois.com
Mail : scot.ruffecois@orange.com - Tél : 05.45.20.00.63

STOP PESTICIDES : petit rappel sur la loi « Labbé »

Le 22 juillet 2015, l'Assemblée Nationale a adopté la loi de transition énergétique pour la croissance verte qui prévoit la mise en place de l'objectif zéro pesticide.

2017, une première étape pour les col-



L'appel des coquelicots

lectivités et les particuliers

Les collectivités territoriales, les établissements publics et l'Etat ne peuvent plus utiliser ou faire utiliser des pesticides pour l'entretien des espaces verts, voiries, des forêts ou des promenades accessibles ou ouverts au public.

Les particuliers quant à eux, ne peuvent plus acheter en libre-service des pesticides chimiques de synthèse.

2019, une nouvelle étape pour les particuliers

Depuis le 1er janvier, la vente et la détention de produits phytosanitaires sont interdites aux particuliers. Les pesticides chimiques de synthèse n'ont plus le droit d'être vendus. Cette mesure concerne tout particulièrement les jardiniers amateurs. Les produits de biocontrôle, qualifiés à faible risque ou dont l'usage est autorisé dans le cadre de l'agriculture biologique ne sont pas concernés par cette loi et peuvent être utilisés.

La réduction de l'utilisation des pesticides reste une nécessité au regard de leurs effets sur la santé humaine, sur l'environnement, l'eau et la biodiversité. Il existe aujourd'hui pour les jardiniers amateurs de nombreuses solutions alternatives.

Pour plus de précisions sur la réglementation :

[https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/sites/default/files/10- Guide zero pesticides.pdf](https://www.ecologique-solidaire.gouv.fr/sites/default/files/10-Guide_zero_pesticides.pdf)



Un Schéma de Co-hérence Territoriale (SCoT) pour 2019 !

Le SCoT du Pays du Ruffécois est un projet qui vise à définir des règles communes d'aménagement du territoire à l'horizon 2035. Il s'agit alors d'avoir une vision à long terme et de se poser les bonnes questions : Quelles sont les forces et faiblesses de notre territoire ? Quel type de développement économique et résidentiel souhaitons-nous mettre en œuvre ? Comment prévoir les mobilités, les impacts sur l'environnement, sur la santé ou encore sur la vie quotidienne?

Après une longue phase d'études, d'échanges et de débats, le projet de SCoT a été soumis pendant deux mois (décembre – janvier) à enquête publique (dernière phase de consultation de la population).

Le SCoT du Ruffécois a reçu un avis favorable sous réserve de la part du commissaire enquêteur.

Ainsi, le SCoT modifié pour prendre en compte les observations reçues lors de l'enquête publique a été déposé au service de la Préfecture de la Charente et sera exécutoire sous deux mois (juin 2019) en l'absence de demande de modification. Le SCoT et plus d'informations sur le site : <http://www.scotduruffecois.com/>

Et si vous partiez en visite près de chez vous ?



En famille, entre amis ou seul, participez à de nombreuses activités juste à côté de chez vous. Canoë, paddle, balade en calèche, à cheval ou avec des ânes, sans oublier les visites de châteaux, monuments et musées ... Partez à la découverte de votre territoire !

Rendez-vous sur le site de votre Office de tourisme pour en savoir plus, ou dans nos bureaux d'accueil de Mansle et Ruffec.

Retrouvez-nous sur Facebook : Pays Ruffécois Tourisme
accueil@ruffecois-tourisme.com
www.ruffecois-tourisme.com

Mansle : Place du Gardoire 05 45 20 39 91

Ruffec : 18 place des Martyrs de l'Occupation
05 45 31 05 42

SAUR—Gamme de solutions d'assistance

La fuite d'eau est pour les consommateurs un sinistre angoissant, courant et onéreux à dépanner. Beaucoup d'entre eux se tournent vers leur distributeur d'eau pour résoudre les problèmes de plomberie survenus à leur domicile.

Afin d'aider les particuliers à faire face à ces imprévus, SAUR va proposer à partir de février une gamme de solutions d'assistance. Saur s'appuiera dans le cadre d'un partenariat sur l'expertise et le savoir-faire de HomeServe. Leader du dépannage à l'habitat, cette société dispose d'un réseau de 3 000 professionnels répartis sur toute la France et disponibles 365 jours par an.

Les clients ayant contacté SAUR et intéressés par ce service pourront être mis en relation avec HomeServe. Aucun démarchage téléphonique ne sera effectué ni de SAUR, ni de HomeServe.

Enfin, des clients pourront recevoir de HomeServe une offre de service par courrier. La vente et les services de dépannage seront assurés par notre partenaire sans transmission de données personnelles de nos clients.

A travers ces nouveaux services, SAUR souhaite renforcer une relation de confiance avec ses clients.

CALITOM Distribution des composteurs :

CALITOM a lancé différentes campagnes de distribution de composteurs qui ont eu lieu fin 2018 – début 2019 sur la CdC Cœur de Charente. Pour les habitants qui n'auraient pas pu se déplacer ou seraient nouveaux arrivants, Calitom reste à leur disposition – service prévention des déchets par téléphone au 05 45 65 96 34 ou par mail à sraballand@calitom.com afin de prendre rendez-vous pour récupérer un composteur au siège de Calitom à Mornac. Il leur sera sim-



plement demandé de venir avec un justificatif de domicile.



Charente Numérique

A compter du vendredi 11 janvier 2019, Charente Numérique a mis en ligne son site Web destiné aux administrés de Charente.

www.charente-numerique.fr

Celui-ci a pour vocation de présenter le plus simplement possible le projet, et de répondre à la question que se posent toutes les Charentaises et tous les Charentais : quand aurai-je la fibre ?

PASS'CHARENTE

Pour faciliter la mobilité en milieu rural, le Département de la Charente met en place le Pass'Charente Transport destiné aux personnes âgées de 6 à 18 ans et de plus de 70 ans vivant sur le territoire. C'est un chéquier d'une valeur de 60 € destiné à payer vos trajets uniquement auprès des sociétés de transport à la demande et des taxis partenaires de l'opération. Les formulaires sont disponibles en mairie.

LES FEUX DE PLEIN AIR

Les conditions pour faire brûler :

- ★ déclaration (formulaire adapté) et autorisation préalable du Maire ;
- ★ Respect de l'ensemble des conditions de sécurité (distance de sécurité, vitesse du vent...)

- Noyade accidentelle, exposition aux UV, pics d'ozone : la période estivale est synonyme de plaisir mais n'est malheureusement pas sans risques. Voici l'essentiel à retenir pour passer un été serein.

- Saison des randonnées, des balades dans la nature, des activités dans le jardin, des repas en terrasse, l'été est aussi la saison où moustiques, tiques, abeilles, frelons et vipères sont de sortie et peuvent piquer ou mordre, avec des conséquences parfois graves pour la santé (maladies infectieuses, graves allergies).

SE PROTÉGER DU SOLEIL



- J'évite de m'exposer au soleil aux heures les plus chaudes (entre 12h et 16h).
- Je porte un chapeau, des lunettes de soleil et un tee-shirt.
- Je mets de la crème solaire (indice minimum 30) toutes les deux heures et après chaque baignade.
- Je protège les enfants du soleil : pas d'exposition entre 12h et 16h, port d'un chapeau, d'un tee-shirt et de lunettes, application régulière de crème solaire. Je leur fais boire de l'eau régulièrement.
- Attention, les nourrissons de moins de 6 mois ne doivent pas être exposés au soleil.

SE Baigner sereinement

- Je me baigne dans les zones surveillées et je respecte les consignes de sécurité.
- Je ne surestime pas mes capacités physiques.
- Pour toute activité nautique, je porte les équipements de sécurité obligatoires et je me renseigne, avant, sur les conditions météorologiques ou l'état de la mer.
- Je ne laisse jamais un enfant se baigner seul et j'assure une surveillance permanente.



PÊCHER À PIED EN TOUTE SÉCURITÉ



- Avant de me rendre sur un site de pêche, je vérifie que le lieu n'est pas déconseillé ou interdit temporairement ou de façon permanente (arrêtés municipaux ou préfectoraux).
- Je pêche des spécimens vivants et en bon état. Je ne les laisse pas au soleil et je les rafraîchis à l'eau de mer pendant la pêche.
- Je les conserve au frais et les consomme le jour même.
- Dans tous les cas, je veille à ce que les enfants et les femmes enceintes, notamment, les mangent bien cuits.

S'ASSURER DE LA QUALITÉ DES EAUX

- Je me renseigne avant sur la qualité des sites de baignade sur www.baignades.sante.gouv.fr.
- Je fréquente, si possible, un site dont la qualité de l'eau est contrôlée.



ALERTE AUX MEDUSES !



- Après une piqûre de méduse :
 - Je rince immédiatement la zone touchée avec de l'eau de mer, jamais avec de l'eau douce.
 - Je nettoie la plaie sans frotter et j'enlève les tentacules (pas à main nue).
 - Je mets du sable sur la partie touchée et je laisse sécher. Puis je gratte doucement le sable avec un carton rigide, une carte postale, etc.
 - Je désinfecte bien.
 - Si la douleur persiste ou que je ne me sens pas bien, je consulte un médecin.

SE PROTÉGER PENDANT LES PROMENADES ET DANS SON JARDIN



- Je porte des chaussures et des vêtements couvrants (jambes et bras), un chapeau et je rentre le bas de mon pantalon dans les chaussettes.
- Je reste sur les chemins, j'évite les broussailles, les fougères et les hautes herbes. J'évite de soulever les pierres et les tas de bois.
- J'applique des répulsifs contre les insectes sur la peau et/ou sur les vêtements, en respectant leur mode d'emploi.
- Chez moi, je supprime les eaux stagnantes et je débroussaillie les herbes hautes.
- Si je suis allergique, je peux demander à mon médecin de me prescrire une trousse d'urgence et j'informe mon entourage et mes amis de ce risque allergique.

EN CAS DE PIQÛRE

DE GUÊPES, ABEILLES, BOURDONS ET FRELONS



- Si je suis piqué, je retire rapidement le dard avec l'ongle ou avec une carte de crédit (ne pas utiliser de pincette).
- En cas de piqûre à la main, j'enlève mes bagues pour ne pas gêner la circulation du sang si un gonflement se développe.
- Je désinfecte à l'eau et au savon, puis j'applique une solution antiseptique.
- En cas de douleur intense, je prends un antidouleur par voie orale.
- Je vérifie si je suis en ordre de vaccination contre le tétanos.

JE CONSULTE IMMÉDIATEMENT UN MÉDECIN, JE ME RENDS AUX URGENCES OU J'APPELLE IMMÉDIATEMENT LE 15 OU LE 112 EN CAS DE :

- piqûre dans la bouche ou dans la gorge (en attendant, je suce un glaçon) ;
- réaction locale dans les jours qui suivent la piqûre ou signes généraux d'infection tels que de la fièvre et/ou des frissons ;
- réaction allergique (en attendant je m'allonge et je surélève mes jambes)

DE TIQUE



- Si après une activité dans la nature, je repère une ou des tiques sur mon corps, je les retire immédiatement avec un tire-tique, et je désinfecte la zone avec un antiseptique.
- Si une plaque rouge et ronde qui s'étend en cercle à partir de la zone de piqûre ou d'autres symptômes (fièvre, paralysie, etc.) apparaissent dans le mois qui suit la piqûre, JE CONSULTE SANS TARDER UN MÉDECIN.

DE MOUSTIQUE TIGRE



- Si je suis dans une zone où est implanté le moustique tigre et que je ressens les symptômes suivants : fièvre brutale ou modérée, grande fatigue, douleurs musculaires ou articulaires, maux de tête, conjonctivite, JE CONSULTE SANS TARDER UN MÉDECIN et je continue à me protéger des piqûres.

EN CAS DE MORSURE DE VIPÈRE



J'APPELLE IMMÉDIATEMENT LES URGENCES EN FAISANT LE 15 OU LE 112.

En attendant les secours, je reste calme et j'ôte tout ce qui peut serrer la zone mordue (bagues, montres, chaussures etc.). Je désinfecte la plaie avec un antiseptique et j'immobilise le membre mordu pour ralentir la propagation du venin.

Retrouvez toutes les informations sur le site du Ministère des solidarités et de la santé <http://solidarites-sante.gouv.fr/actualites/>

Fermeture des agences EDF en 2019

En 2019 toutes les agences EDF ont fermé leurs portes et cela pour mieux se focaliser sur le service client téléphonique et en ligne.

Une conclusion inévitable

En 2016, le géant de l'énergie EDF n'avait plus que 77 boutiques – ou agences – présentes sur le territoire français. Aujourd'hui, elles sont toutes fermées. La raison principale ? Le manque de rentabilité évidemment. En effet, EDF réalise près d'un milliard d'économies via la fermeture de ses agences, une décision qui mène environ 420 employés à une perte d'emploi.

En effet, le fournisseur historique a compris que garder ses agences en France était trop coûteux et que seulement 1 % des clients passaient par une boutique pour souscrire un contrat ou poser des questions. Face à la montée en puissance des services clients téléphoniques ou en ligne, c'est une évidence, et cela ne change en rien la disponibilité de ce dernier.

Pour en savoir plus sur la fermeture des agences EDF en 2019 : <https://www.agence-france-electricite.fr/actualites/agences-edf-fermeture/>

Retrouvez toutes les informations sur les services d'EDF pour Aunac : <https://www.agence-france-electricite.fr/edf/>

Toutes les informations liées à l'ouverture de votre compteur de gaz auprès d'un fournisseur : <https://www.agence-france-electricite.fr/gaz-de-ville/ouverture-compteur-de-gaz/>

REUNIONS PUBLIQUES: informations & échanges

Plans Climat Air Energie Territoriaux

Venez assister et réagir à la présentation des diagnostics et du Guide de l'éolien pour la transition énergétique et la lutte contre le changement climatique

Mardi 18 juin - Canopée à Ruffec

Mercredi 19 juin - Salle des fêtes de Tourriers

Lundi 24 juin - Salle des fêtes de Villefagnan

Mardi 25 juin - Salle des fêtes d'Aigre

Jeudi 4 juillet - Salle des fêtes d'Aunac-Charente

à 18h00
Entrée libre



+ d'infos :

Pays du Ruffécois: 05 45 20 00 63 - www.paysduruffecois.com



La Nouvelle-Aquitaine et L'Europe
agissent ensemble pour votre territoire



Anne MOREAU-MALLIER

Née en 1948 à Paris (17^e), Anne Moreau est issue d'une famille d'artistes : père et mère peintres Art-déco, sœur et beau-frère également artistes peintres. La peinture est donc tout naturellement inscrite dans ses gènes.

Elle fréquente plusieurs écoles d'Art : tout d'abord les « Arts appliqués » (publicité-photo), puis « Arts-déco » (art mural, fresques et peinture sur chevalet) et enfin les « Beaux-Arts » (sculpture).

Cette « touche-à-tout » choisit finalement la peinture comme activité à temps plein pour en faire son métier.

La première exposition de ses œuvres a lieu en 1977 à Paris, Galerie Pierre Robin puis Galerie Jacob.

Son style de peinture contemporaine est très personnel et la distingue rapidement.

Sa source principale d'inspiration est l'eau en général : les rivières (la Seine plus particulièrement) et la mer (au hasard de ses vacances sur l'île de Ré). Elle va même jusqu'à acheter une péniche sur la Seine.

Après son mariage avec Christian Mallier (lui-même artiste photographe) elle s'installe avec son mari, devenu éclusier par affinité, sur les rives du canal latéral à la Marne.

A leur retraite, ils prospectent en vue de l'achat d'une maison au sud de la Loire pour la qualité de la lumière tout en recherchant toujours la proximité de l'eau.

C'est ainsi qu'ils se fixent en Charente, à Chenommet, à 500 m du fleuve, ce qui constitue en quelque sorte pour elle une « remontée aux sources », au propre comme au figuré.

Anne a vécu de sa passion toute sa vie en vendant ses tableaux faits d'eau et de pigments colorés en France mais également à l'étranger en participant à des expos en Suède, au Japon, en Italie, aux USA, aux Pays-Bas, au Portugal, etc... Bien qu'ayant quelque peu réduit son activité, elle est toujours affiliée à « La maison des artistes » et continue à peindre, exposer et vendre ses tableaux selon les propositions des galeristes (elle travaille actuellement en permanence avec la galerie Jérôme B à Bordeaux et la galerie Olivier Rousseau à Tours).

Elle a terminé l'écriture d'un livre qui vient d'être édité dernièrement et dont le titre n'est autre qu'« Une eau mêlée de pigments colorés ». Cet ouvrage, qui est en vente, représente « plus que l'autobiographie d'une artiste singulière, son parcours vécu comme une aventure où la peinture tient le premier rôle » selon les propres termes de son éditeur ? Tout un symbole !

Christian DEGORCE

Christine OBERTHUR-BAHUET

Originaire de Rennes (35), Christine Oberthur-Bahuet est installée à Chenommet depuis 11 ans avec son mari Jean-Pascal.

Adolescente, elle est très tôt passionnée par le dessin et la peinture. Elle ne fait pas d'études spécifiques, mais prend malgré tout des cours de dessin aux Beaux Arts de Brest.

En 1995, elle découvre le « Mandala » par le biais de lectures et illustrations. Elle a un coup de foudre.

Mais qu'est-ce que le « Mandala » ? D'origine asiatique, cet art confidentiel est un « support de méditation » représentant les divinités sur les murs des temples bouddhistes.

Cette passion l'a amenée ensuite à reproduire et interpréter elle-même ces peintures bien spécifiques à titre personnel, juste pour le plaisir au début.

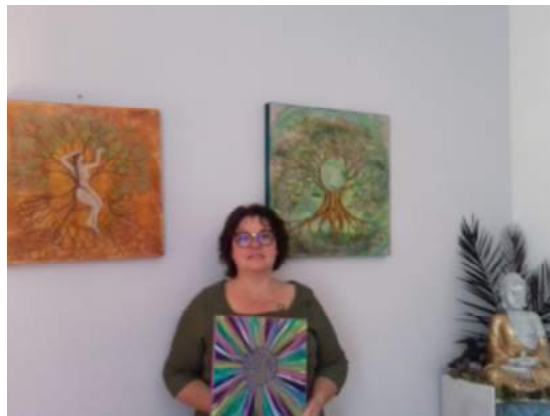
Il faut savoir que ces représentations picturales sont initialement destinées à apporter un bien-être aux méditants.



A la suite de cette nouvelle prise de conscience, Christine a commencé à accompagner plusieurs de ses proches à l'aide de ses œuvres, puis, progressivement, son don de médiumnalité s'est développé.

Christine travaille sur toile avec de la peinture acrylique et de la dorure. Son expression artistique est très éclectique, ses tableaux très colorés dégagent une impression de bien-être et la notion de « vibration positive » (sic) y est fondamentale.

Christine Oberthur s'est installée en auto-entrepreneur à Chenommet en 2012 et reçoit sur rendez-vous à son cabinet au 12 rue de l'église (Contact : 06 18 89 49 81 ou christine.oberthur@outlook.fr).



Son art méconnu sert en effet de support à une certaine forme de thérapie, d'où son appellation « peinture médiumnique de soins ».

Elle crée aussi des toiles sur commande pour des particuliers, mais également à la demande de thérapeutes.

Elle est également présente en tant que médium sur des salons du bien-être dans toute la région (par exemple fin Juin à St Médard d'Aunis (17), et à St Victurnien (87) à la mi-juillet).

Vraiment à découvrir !.....pour ceux qui ne connaissent pas déjà.

Christian DEGORCE

Sylvianne PETIT

Sylvianne PETIT, Artiste Peintre, une passion qui dure depuis un « long moment ».

Née à Verteuil sur Charente en 1948, partie à « la Capitale » à l'âge de 19 ans, j'ai mené de front deux carrières : celui de secrétaire et celui de peintre autodidacte. Je suis tombée « dedans » depuis toute petite. Après plusieurs essais à l'aquarelle, au pastel, à l'acrylique, mon choix s'est arrêté sur la peinture à l'huile.

Après plusieurs années de cours du soir, le hasard m'a fait rencontrer un galeriste avec qui j'ai travaillé pendant 10 ans. J'étais sa peintre de Natures Mortes : une exigence de chaque instant.

En 2011, retour aux sources -Aunac- après quelques meurtrissures de la vie.

Je reprends les pinceaux avec plaisir, joue avec les couleurs et les médiums, sur des thèmes « coup de cœur », natures mortes, coquelicots, personnages dans le mouvement.

Je cherche et trouve de nouveaux contacts, participe à de nombreuses expositions et des concours de peinture en plein air qui m'ont valu quelques récompenses : entre autres, le prix du public à Magné (79) en 2018 -nous étions 230 peintres, deux prix à «Saint Cybard - Rives de Charente » près d'Angoulême, un prix à Echallat également près d'Angoulême, 3 prix à Saint Gourson.

Le goût du partage et d'échange.

(Je suis « membre actif » de quatre associations de peinture)

J'anime le mardi après-midi le Club de Peinture d'AUNAC, un plaisir partagé avec une équipe « d'anciens jeunes »



J'adore ces moments d'échange où chacun permet à l'autre de faire part de son expérience.

J'aide les participants à prendre confiance en eux avec « le petit coup de pouce » qui leur permet d'avancer, chacun avec sa sensibilité et à son rythme.

Ce sont des moments très conviviaux, que chacun apprécie et qui se terminent souvent par un goûter confectionné par l'un des peintres.

Une vie d'artiste en toute simplicité.

Sylvianne PETIT

HISTORIQUE DU MOULIN DE BAYERS



Le moulin a toujours fait partie de la seigneurie de BAYERS appartenant à la famille de la ROCHEFOUCAULD. A cette époque le meunier transformait le blé en farine pour le pain de la garnison et des villageois.

En 1788, Marie-Louise de la ROCHEFOUCAULD vend la seigneurie de BAYERS à Jean-Michel DELAGE administrateur des postes du roi Louis XVI et tuteur des enfants illégitimes du roi Louis XV.

En 1793, Jean-Michel Delage décède. Sa femme et son fils adoptif Auguste, conservent la seigneurie comme source de revenus.

En 1803, Jean FAUDRY, chasseur (garçon meunier) du moulin depuis 1781, achète le Moulin de Bayers. Au fil du temps, le moulin a su se moderniser, pour devenir un



des plus grands moulins de Charente.

En 1990, la production de farine s'arrête, les descendants de Jean FAUDRY, la famille LEAU, ouvrent les portes du moulin les portes du moulin et celui-ci devient musée.

Le moulin de Bayers est actionné par une roue hydraulique à aubes courbes de type Poncelet, construite de 1910 à 1911, d'une hauteur de 8 mètres qui fonctionne et entraîne tout un système d'engrenages datant de la même époque.

Cette roue fut installée par la société « Simon, Pernot & Jamain » bureaux et ateliers à Bléré en Indre et Loire.

L'ensemble fonctionne, sans interruption, depuis 1911 et en l'état d'origine, sauf les aubes de la roue en bois (chêne) qui sont renouvelées tous les 30 ans. La dernière restauration date de 2007.



Afin de traverser le temps, la roue de BAYERS a pu compter sur les artisans d'AUNAC.





De générations en générations, ils se sont succédés pour maintenir le roue en état, du menuisier avec l'entreprise DEMONT, de la construction métallique avec l'entreprise CHAVAROCHE, de l'électricité avec Alain LOCHON et de la maçonnerie avec Stéphane CHEMINADE et son père Jean-Daniel.

Bertrand LEAU

**Portes ouvertes
« Journées du patrimoine »**

**Samedi 21
et
Dimanche 22 Septembre 2019**

**« Une visite insolite
et historique »**





L'agence postale
05 45 22 55 22

du mardi au vendredi de 8h45 à 12h30
le samedi de 9h00 à 12h00—Fermée le lundi

Affranchissements, vente de timbres, Prêt à poster, emballages nationaux, internationaux et Chronopost, dépôt et retrait d'objets. Dépôt et retrait d'espèces, virement de compte à compte, remise de chèques. Tablette numérique pour accès gratuit au service de La Poste et aux principaux services publics

A votre disposition : Collecteurs de piles et ampoules

Pharmacie

05 45 22 24 19

6 Rue Docteur André Degorce - AUNAC

Lundi au vendredi 9h - 12h30 et 14h - 19h30

Samedi 9h - 12h30

Cabinet médical

05 45 22 24 07

4 Rue Docteur André Degorce - AUNAC

Secrétariat du Lundi au vendredi 8h30 - 11h30 et 14h00 - 18h00 sauf le vendredi à 16h00

Cabinet kinésithérapeutes - Sur RDV

05 45 69 10 43

6 Rue Docteur André Degorce - AUNAC

Ostéopathe Vincent RADIGUET

06 37 81 50 54

4 rue du Docteur André Degorce - Aunac

Consultations sur rendez-vous

Psychologue Clinicienne Emma DAVOUST

07 69 66 27 21

4 rue du Docteur André Degorce—Aunac

Consultations sur rendez-vous

Sophrologue Marion ASTRUC

06 84 48 04 48

4 rue du Docteur André Degorce—Aunac

Consultations sur rendez-vous

Bar tabac presse

O CH'TI BENEZE

05 45 22 54 95

31 rue de la charente - AUNAC

Ets Geoffroy — Laine Négoce

(foires et marchés) - AUNAC

05 45 22 53 20

Boulangerie Pâtisserie

05 17 20 72 17

17 place de la mairie - AUNAC

Mardi au samedi 7h 13h et 15h30 19h30 Dimanche 7h 13h

Epicerie BORDET

05 45 22 24 46

67 rue des écoles - AUNAC

Mardi au samedi : 8h - 12h30 et 15h - 19h30

Dimanche et jours fériés : 8h - 12h30—Fermé le lundi

Restaurant La Charlotte

05 45 22 24 46

67 rue des écoles - AUNAC

Ouvert du Mardi au vendredi : le midi avec le menu du jour. Week-end sur réservation

Salon de coiffure

05 45 68 91 17

44 rue de la charente - AUNAC

Mardi Jeudi Vendredi 9h - 18h—Samedi 8h - 16h

Fermé le lundi et le mercredi

Ets DECHANT Jeanine et Stéphane
Horticulture

05 45 22 24 54—06 87 35 49 74

31 rue de chez Piquelot - Chenommet

16460 AUNAC-SUR-CHARENTE

MASSETEAU Aliptien, AUNAC

Maintenance des bâtiments et entretiens extérieurs

06 72 76 42 38

BOUET Sylvain, CHENOMMET

Entretien des espaces verts (tonte, taille, plantation, nettoyage)

06 65 20 02 92

HERVIOT Sébastien, AUNAC

rénovation parquets et escaliers

05 17 17 25 90 / 06 20 24 47 52

LOCHON Alain, AUNAC

plombier électricien chauffagiste

05 45 94 06 09

R ONE BIKE—BAHUET Erwan

Atelier de réparation et vente de 2 roues

09 81 99 79 10 — 06 29 02 48 34

14 rue de l'église—Chenommet

Mardi—Vendredi 14h-19h (matin sur rendez-vous) -
Samedi 9h—12h30

Entreprise POUVREAU, AUNAC

menuisier

05 45 20 09 34 / 06 77 23 75 19

CHEMINADE Stéphane, AUNAC

maçon

05 45 95 26 19 / 06 13 55 83 89

Entreprise CHAVAROCHE, AUNAC
métallurgie
05 45 22 24 20

Entreprise RAYNAUD, BAYERS
Carrosserie—Peinture
05 45 22 56 63

Entreprise GIROMECA, CHENOMMET
M ESTEBAN, 06 03 01 97 04 / 06 80 18 64 34

Métiers d'Arts,
MASSETEAU Guy (Président), 5 rue de la plaine
AUNAC 16460 AUNAC SUR CHARENTE
05 16 90 48 00

Club de foot d'Aunac,
COHO Jean-François (Président), 1 rue des lavergnes
AUNAC 16460 AUNAC SUR CHARENTE 05 45 22
40 15

Gymnastique volontaire,
VERGEZ Brigitte (Présidente), La Quessoterie 16460
CHENON
05 45 22 56 73

ECLA,
IMPENS Marie-Jo (Présidente), 1 rue de la levade
AUNAC 16460 AUNAC SUR CHARENTE
05 17 79 35 80

Comité des fêtes d'Aunac,
COUSSY Didier (Président), 59 rue de la Charente
AUNAC 16460 AUNAC SUR CHARENTE
05 45 22 51 71

Comité d'animation de Chenommet,
POUVREAU Pierre-Henri (Président),
23 rue de l'église Chenommet
16460 AUNAC-SUR-CHARENTE
09 83 31 78 41

Les amis de Bayers,
LAPORTE DORFIAC Claude (Président),
1 impasse des écureuils Bayers
16460 AUNAC-SUR-CHARENTE
06 09 25 06 46

AMADEA,
MIREMONT Marie-Thérèse (Présidente), 5 rue de la
Charente Aunac
16460 AUNAC-SUR- CHARENTE
05 45 22 50 56

Société de chasse d'Aunac,
GUILLEBAUD Philippe (Président)
116 rue Fontclaudière 16000 ANGOULEME
05 45 38 87 48

Société de chasse de Bayers-Moutonneau-Lichères,
CHAUVAUD Jean 16460 Moutonneau
Siège : mairie de Moutonneau

Société de chasse de Chenommet,
CORDEAU Martial rue de l'église Chenommet 16460
AUNAC-SUR-CHARENTE
05 45 22 53 62

Association des parents d'élèves,
MASSETEAU Aiptien (Président),
école des ondines,
54 rue des écoles Aunac 16460 AUNAC SUR CHA-
RENTE , apeondines@gmail.com

Tir à l'arc,
BENOIT Michel (Président), 91 rue des écoles
Aunac 16460 AUNAC SUR CHARENTE
05 45 22 51 53

Les cavaliers de la côte, Pony Club,
Nathalie SOULAT - 1 chemin de la côte
Chenommet 16460 AUNAC-SUR-CHARENTE
05 45 22 55 44

Les ailes du Ruffécois, Aéroclub
WERION Jacques (Président), 6 allée des grands
champs Aunac 16460 AUNAC-SUR-CHARENTE
06 80 18 64 34

Aux Encres Etc Valérie Blin-Ravenet
27 rue de chez piquelot—Chenommet
16460 AUNAC-SUR-CHARENTE
07 83 07 51 37 <https://auxencresetc.fr/>

Christine OBERTHUR
Création de peintures médiumniques sur commande
Consultations sur RV
12 rue de l'Eglise—Chenommet
06 18 89 49 81—05 45 22 53 92



LA VIE ASSOCIATIVE

Aux encres etc....

Cette association siège à Chenommet et propose des cours de dessin/ peintures et activités artistiques :

La pratique artistique accessible à des élèves de tout niveau graphique, social, culturel

-cours en groupe réduit avec suivi individuel : chacun dessine son propre sujet , l'intervenant suggère le sujet et la technique abordée en s'appuyant sur des exemples dans l'histoire de l'art

-Nul besoin de savoir dessiner, le cours s'adapte à l'élève avec son niveau de compétences , le but étant de le faire progresser en douceur et d'avoir le plaisir de faire, de fabriquer , de passer ses idées et sa créativité, et donc de consolider une estime de soi et accéder à une certaine autonomie dans la fabrication.

-créer du lien en associant l'intime du dessin et l'échange autour de la pratique dans un cours de 12 élèves maximum

-Préparation d'entrée aux concours des écoles d'art, avec la même philosophie d'accompagnement.

Des formules de cours aux contenus méthodiques : les thèmes, sujets et techniques abordées visent à une progression de l'apprenant :

Formules de cours à l'année ADULTES :

CLASSIQUE : dessin d'observation, dessin pur et couleur ...Faire ce que l'on voit ! découvrir les techniques . Dessin graphite, crayons de couleurs, pastels secs et gras,

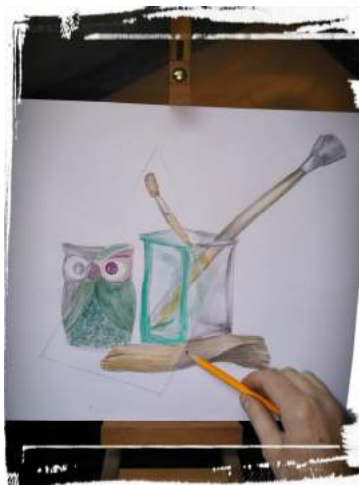
TECHNIQUE : perspective/ tracés

Volume

Personnages

D'après nature ou documents ! Techniques graphiques

DEFOULE : gestuelle et rythmique, le corps en action pour délier le geste et libérer la créativité. Peinture, encre de chine, aquarelle



COULEUR : théorie de la couleur pour vous initier aux différents contrastes, réaliser vos mélanges de couleurs et créer l'effet de profondeur, harmoniser les couleurs pour mieux rendre vos visuels. Peinture, pastels, aquarelle

MODELAGE : argile, d'après modèles en volumes pour vous initier puis pratique libre.

BD : initiation à la BD (scénario, cadrages, composition, dessin , encrage, et mise en couleur)

ARTS PLA' : atelier créatif autour des matériaux et des matières autour d'un thème proposé.

Toutes techniques

PEINTURE : acrylique, gouache, aquarelle, huile... d'après nature ou d'après documents

ENFANTS (5-12 ans) :

BD : initiation à la BD (scénario, cadrages, composition, dessin , encrage, et mise en couleur)

ARTS PLA' : atelier créatif autour des matériaux et des matières/ dessin et peinture dans tous les genres ! Thèmes proposés par l'intervenant

MODELAGE : argile, d'après des modèles en volumes, puis réalisations libres.

Valérie Blin-Ravenet
Association Aux encres etc
07 83 07 51 37
<https://auxencresetc.fr/>



Les Métiers d'Arts

**Samedi 6
et dimanche
7 avril 2019 /
10h-19h**



Le Moulin de Bayers a accueilli une vingtaine de professionnels des métiers d'art tels que tapissier décorateur, sculpteur sur bois, tourneur sur bois, graveur enlumineur, peintre en décor, potier céramiste, tailleur de pierre, abatjouriste, vannerie, calligraphie, fabricant de jouets en bois, forgeron, brodeuse, fabricant de vitrail.

Plusieurs démonstrations de savoir-faire ont été proposées au public.

Comité des fêtes d'Aunac

Le bureau s'est réuni pour préparer le repas du **samedi 13 juillet** au soir, place de la mairie.

Au menu : assiette gourmande, rosbeef à la braise, légumes à la plancha, fromage et dessert. N'oubliez pas votre couvert !!!!!

Tarif adultes **16€**, pour les enfants de 6 ans à 12 ans **8€** et gratuit en dessous 6 ans.

Ce repas sera suivi d'un « petit feu d'artifice »

Vous pouvez vous inscrire au : 0662139568 Didier Coussy

0624471789 Anne-Marie Cheminade

0517207217 Boulangerie Boisset

Les 10, 11 et 12 Août se tiendra la traditionnelle fête foraine sur notre champ de foire avec des attractions pour toutes les générations, avec diverses sensations qui font surtout le bonheur des adolescents.

Trois jours à ne pas manquer, qui seront accompagnés:

- d'une randonnée pédestre gourmande le samedi à partir de 18h.
- d'une brocante le dimanche
- de jeux pour enfants
- d'un beau feu d'artifice le lundi soir.

Les bénévoles du comité des fêtes, vous attendent nombreux pour ces manifestations qui sont de bons moments de rencontre.

Didier COUSSY

Club de gymnastique

Le club de gymnastique d'Aunac se porte toujours bien, puisqu'il termine sa saison 2018/2019 avec une vingtaine d'adhérentes toujours aussi actives et fidèles;

L'activité du club s'arrêtera le 2 juillet 2019 pour reprendre la première semaine de septembre.

A noter dans votre agenda la prochaine soirée théâtrale le 28 septembre 2019 à 20h30 à la salle des fêtes d'Aunac. La troupe "coté cour" interprétera la pièce "l'invité" de David Pharao. Venez nombreux

Brigitte Vergez



du 2ème semestre 2019 des

sorties Randonnées d'Aunac, les mardis

Guide Maurice DARDILLAC—06.33.08.12.41

Rendez-vous à 9h, départ à 9h30

3 septembre : Cellefrouin, circuit de la Bachelierie, rdv au parling cabane de chasse—route des pins

10 septembre : Chenommet, circuit de chez Trignac, rdv à l'Eglise

17 septembre : Jauldes, circuit de Combaroux rdv au parking stade de foot

24 septembre : Nanclars, circuit Moulin de Ravaud, rdv au parking sortie de Nanclars

1er octobre : Saint-Ciers, circuit de Villebette, rdv au parking place de l'église

8 octobre : Aunac, Rdv au parking ECLA + Casse Croûte

15 octobre : Mouton, circuit des Rivières, rdv au parking place de l'église

22 octobre : Fontclaireau, circuit de la Salle, rdv au parking de la mairie

29 octobre : Pogné, circuit de la petite Gémairie rdv au parking pont de l'Argentor

5 novembre : Valence, Circuit des Chillots, rdv au parking de la poste

12 novembre : Saint-Gourson, Circuit de la Madeleine, rdv au parking de la mairie

19 novembre : Salles de Villefagnan, cir-

cuit des éoliennes, rdv au parking salle polyvalente
26 novembre : Cellettes, circuit botanique, rdv au parking stade de foot

3 décembre : Fontenille, circuit du Bois Mulet, rdv au parking stade de foot

10 décembre : Lonnes, circuit des éoliennes, rdv au parking place des Raynauds

17 décembre : Aunac, rdv au parking de l'ECLA + casse croûte

Atelier récréatif de Chenommet

Le club de Chenommet s'est réuni autour d'un repas très sympathique chez Doriane et Laurent à Aunac. Nous espérons être encore plus nombreux à la rentrée de septembre. Il nous manque des joueurs de belote et autres jeux. L'ensemble des participants serait heureux d'en accueillir des nouveaux. Le club reste ouvert jusqu'à fin juillet. Nous vous attendons avec plaisir début septembre. La bibliothèque fonctionne toujours tous les jeudis de 14h à 17h—05 45 22 48 69 et elle est gratuite. A très bientôt.

Michèle LE CORNEUR



Comité d'animations de Chenommet

Depuis le début de l'année, nous avons participé à la manifestation des métiers d'arts les 6 et 7 avril en collaboration avec le comité des fêtes d'Aunac. Nous y avons travaillé 3 jours et même plus pour certains d'entre nous, montage de tivolis pour les exposants, montage de notre stand (buvette et tivoli), préparation de frites et grillades, tenue de la buvette, démontage de l'ensemble. Le résultat n'était pas au rendez-vous. ça arrive !

Nous avons aussi participé au bric à brac du 5 mai, c'était notre 2ème édition et nous avons eu le double d'exposants : une trentaine par rapport à l'an passé.

Malgré le froid du matin, les visiteurs sont venus et la journée s'est passée dans une bonne ambiance. Le bilan est positif. Nous sommes en train de préparer le feu de la Saint-Jean qui aura lieu le samedi 29 juin. Tous les habitants de la commune sont invités à emmener leur pique-nique et à le manger dans le champ de « La côte ». Nous prévoyons une buvette, des frites, un barbecue à disposition. Le dimanche 28 juillet, est prévu notre barbecue annuel au bord de l'eau au lieu dit « Les Rocs » avec animation Country. Enfin, une marche dînatoire est prévue le samedi 7 septembre sur les chemins de la commune.

Henri SPANJERS

Club de foot d'Aunac

L'assemblée générale a eu lieu le vendredi 7 juin. Le bureau a été renouvelé avec l'arrêt de Vanessa Gavalet et l'entrée de Sylvie Co-



ho. Le bureau pour la saison 2019/2020 est donc le suivant : - Jean François COHO, président - Lonny BERTHOVIN, vice-président - Séverine PLANCHET, secrétaire - Sylvie COHO, secrétaire adjointe - Vanessa PLANCHET, trésorière - Mathilde LOROT, trésorière adjointe.

Côté sportif, la bonne nouvelle est tombée, malgré une saison difficile l'équipe se maintient en 4ème division. À ce jour 2 joueurs ont fait part de leurs souhaits d'arrêter pour raisons personnelles et professionnelles et une recrue est annoncée. Le recrutement continu, le club est ouvert à qui le souhaite lors des premiers entraînements au mois d'août. Nos coachs Thomas et Antoine ont annoncé leurs souhaits d'arrêter ce rôle pour retrouver le terrain mais restent disponibles pour aider les nouveaux coachs : Julien GAILLARD et Lonny BERTHOVIN.

Nous souhaitons remercier nos sponsors super U Mansle et R'one Bike, mais également les habitants de la commune qui sont venus nombreux à nos repas ! Merci à tous !

Vanessa PLANCHET

Les Manifestations à venir

JUIN

Vendredi 21 - Fête de la musique - BAR O'CHTI BENEZE
Grillades - Buvette—place du champ de foire
Samedi 29 - Feu de la St Jean - Comité d'Animation
de Chenommet



JUILLET

Vendredi 5 - Inauguration du square Bertrnad Lacoux et de la rue du Docteur André Degorce
Dimanche 7 - Méchoui - Sté de chasse d'Aunac - stade de foot
Samedi 13 - Repas villageois du comité des fêtes - place de la mairie
Samedi 27 - Repas Moules frites - Sté de chasse de Bayers - terrain de Bayers
Dimanche 28 - Repas champêtre - Comité d'Animation de Chenommet - terrain des rocs

AOÛT

Samedi 10 Dimanche 11, Lundi 12 - FÊTE FORAINE
Samedi 10 - Randonnée pédestre gourmande
Dimanche 11 - Brocante
Lundi 12 - Jeux d'enfants, feu d'artifice
Jeudi 22 août - Concert 21 h église d'Aunac

SEPTEMBRE

Samedi 7 - Randonnée pédestre gourmande - Comité d'animation de Chenommet
Samedi 15 - Pique nique citoyen au camping
Samedi 28 - Soirée Théâtre au profit du Club de Gym -salle des fêtes

OCTOBRE

Dimanche 20 - Loto - ECLA - salle des fêtes

NOVEMBRE

Samedi 2 et dimanche 3 - Expositions des Métiers d'art - salle des fêtes
Samedi 16 - Foire au gras – salle des fêtes

DÉCEMBRE

Samedi 7 - Téléthon - salle des fêtes
Samedi 14 - Foire au gras – salles fêtes
Samedi 21 - Fête de Noël – salle des fêtes

MAIRIE DE AUNAC-SUR-CHARENTE

Tél : 05.45.22.24.38. E-mail : mairie.aunacsurcharente@orange.fr

MAIRIE DE AUNAC-SUR-CHARENTE

Directeur de la publication : Anne-Marie CHEMINADE

Rédactrice en chef : Gaëlle GALOGER

Rédacteurs : Anne-Marie CHEMINADE, Christian DEGORCE, Yves COUTURIER, Marilyns SOULET, Gaëlle GALOGER, Florence HUBERT, Bertrand LEAU,
Anne MOREAU-MALLIER, Christine OBERTHUR-BAHUET, Sylvianne PETIT, Valérie BIN-RAVENET, Didier COUSSY, Brigitte VERGEZ, Vanessa PLAN-
CHET, Michèle LE CORNEUR, Henri SPANJERS

Photos : la mairie, Imprimé par nos soins